

L'étape-clé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme consiste en la définition du projet de développement de la commune à l'horizon 15-20 ans, en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, ainsi qu'avec les projets et ambitions de l'équipe municipale.

Les grandes orientations retenues pour le développement de Robion à l'horizon 2025 sont établies au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui s'appuie sur trois orientations-cadres, déclinés en plusieurs objectifs.



## Objectifs

## ORIENTATION 1 Préserver Robion comme territoire rural aux multiples atouts environnementaux et paysagers

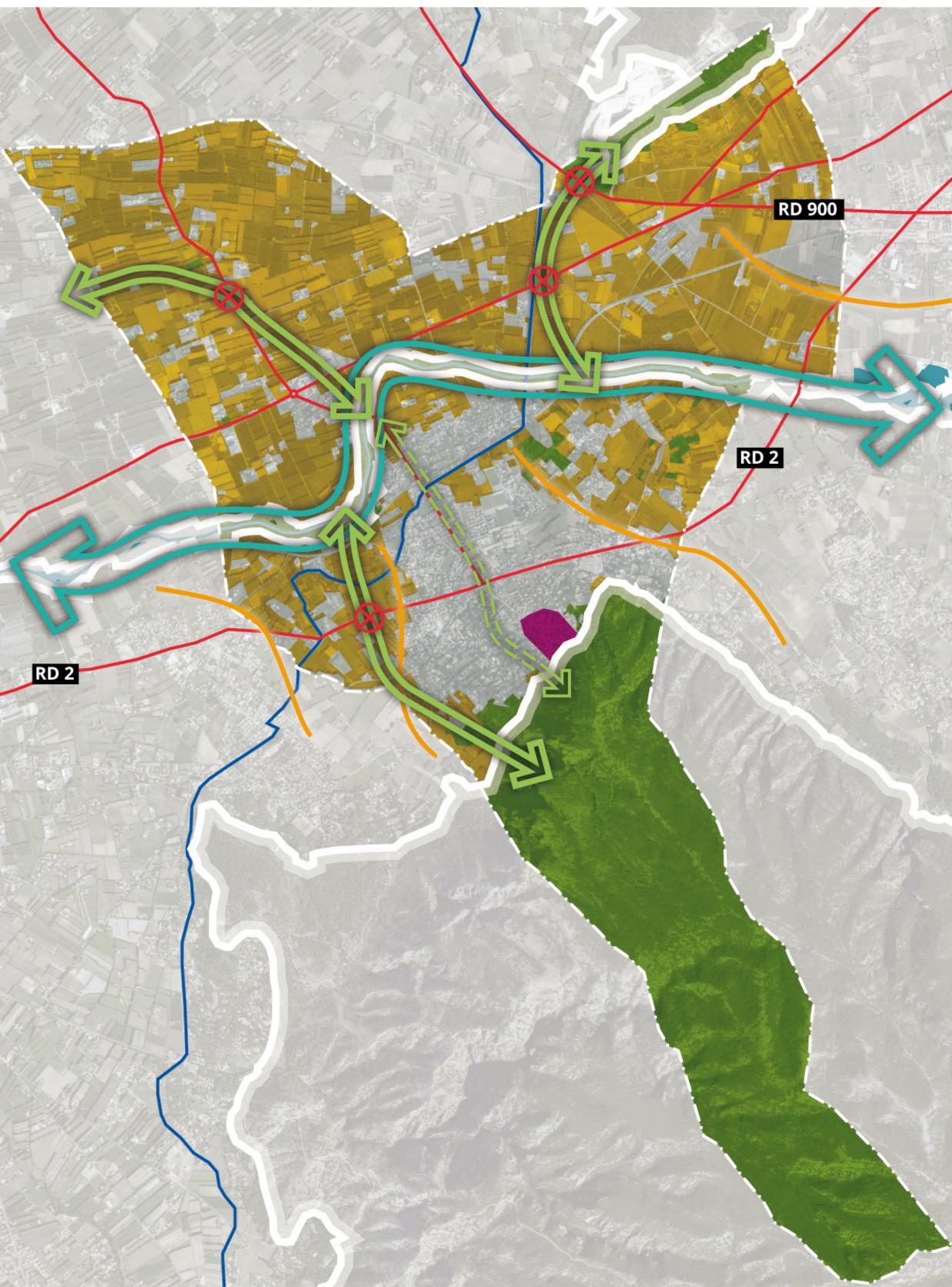
Du fait de son identité rurale et de sa situation privilégiée à l'interface entre le Luberon, Monts de Vaucluse et la plaine Comtadine, la commune bénéficie de nombreux atouts patrimoniaux, paysagers, agricoles et naturels qu'il est nécessaires de protéger et de valoriser de manière adaptée.

**Préserver** pour leur valeur paysagère et leur intérêt écologique les éléments du grands paysage.

**Maintenir** une valorisation adaptée de ces espaces.

**Préserver** le potentiel agricole.

**Maintenir** les atouts paysagers et patrimoniaux.



### Orientation 1 - Préserver Robion, comme territoire rural aux multiples atouts environnementaux et paysager

#### O1. Une protection et une valorisation adaptée des espaces naturels d'intérêts écologiques et paysagers

Préserver les réservoirs de biodiversité en raison de leur grande richesse et diversité écologique, notamment :

- le massif du Petit Luberon
- le Coulon et sa ripisylve
- les piémonts des Monts de Vaucluse

Maintenir les corridors écologiques

Restaurer les corridors écologiques

- Corridor Bleu (cours d'eau, canaux, etc.)
- Corridor Vert (ripisylve, alignement d'arbres et trame agricole propice à la biodiversité)

Limiter les incidences des ruptures et obstacles s'imposant aux continuités écologiques

- Les principaux axes de circulation
- Le canal mixte de Carpentras

Préserver et valoriser les espaces naturels, réservoirs naturels de carbone (puits carbone)

#### O2. Une préservation du terroir agricole de qualité de la commune

Préserver au maximum le potentiel agricole des sols tant pour leur qualité agronomique que pour les aspects paysagers, et maintenir une mosaïque agricole support de biodiversité

- Protéger les coupures agricoles

#### O3. Un maintien et une valorisation des atouts paysagers de Robion

Préserver les éléments structurant du territoire communal, notamment pour leur grande valeur paysagère

- Les entités naturelles, massif du petit Luberon, le Coulon et les piémonts des Monts de Vaucluse
- Le noyau urbain originel ayant conservé son caractère traditionnel

0 500 1 000 m

Sources : G2C territoires

Trame Verte et Bleue à protéger

Terroir agricole de qualité

Paysage à maintenir et valoriser

L'étape-clé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme consiste en la définition du projet de développement de la commune à l'horizon 15-20 ans, en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, ainsi qu'avec les projets et ambitions de l'équipe municipale.

Les grandes orientations retenues pour le développement de Robion à l'horizon 2025 sont établies au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui s'appuie sur trois orientations-cadres, déclinés en plusieurs objectifs.



## ORIENTATION 1

### Préserver Robion comme territoire rural aux multiples atouts environnementaux et paysagers

Plusieurs risques et nuisances sont identifiés sur le territoire de Robion. L'enjeu pour la commune fut de s'assurer de leur bonne prise en compte tout au long de l'élaboration du projet.

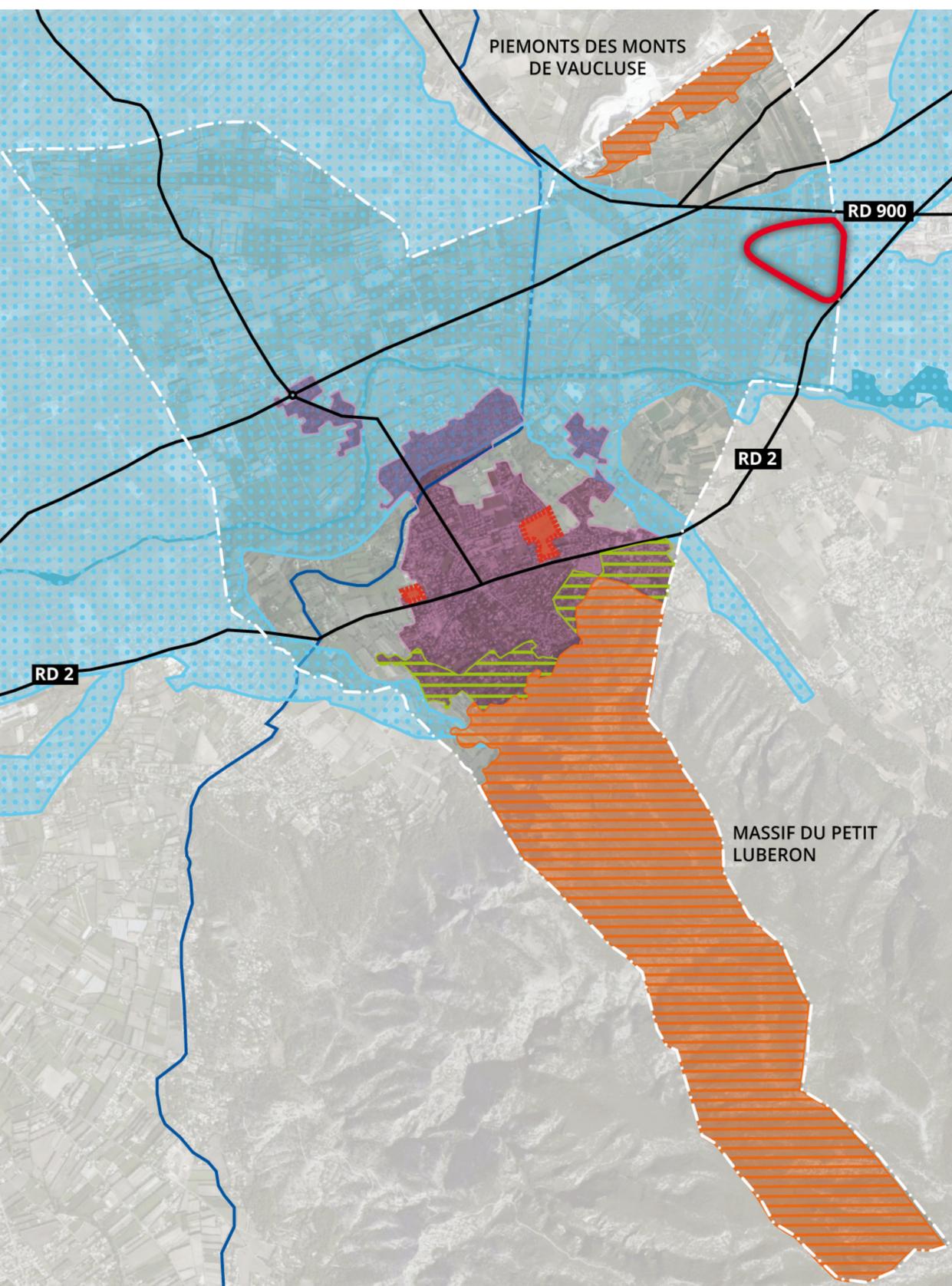
#### Objectifs

**Garantir** une faible exposition de la population aux nuisances.

**Privilégier** un développement dense dans les zones préservées des risques majeurs.

**Encadrer** les développements urbains dans les zones soumises à des risques.

**Intégrer** les normes et préconisations spécifiques aux risques majeurs.



### Orientation 1 - Préserver Robion, comme territoire rural aux multiples atouts environnementaux et paysager

#### O4. Une prise en compte des risques afin de garantir une sécurité des personnes et des biens

Respecter le zonage du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) Calavon-Coulon

Prendre en compte l'aléa Feu de Forêt  
 Porter une attention particulière aux secteurs marqués par une forte présence végétale au regard du potentiel aléa feu de forêt induit

Intégrer les résultats du Schéma Directeur des Eaux Pluviales en vu d'intégrer et de réduire l'aléa ruissellement

Au sein de l'enveloppe urbaine

Dans le cadre des extensions potentielles d'urbanisation

Du village - vocation principale d'habitat

Du secteur "Moulin d'Oise" - Projet intercommunal en réflexion

0 500 1 000 m

Sources : G2C territoires

Risque inondation

Risque feux de forêt

Aléa ruissellement des eaux pluviales

L'étape-clé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme consiste en la définition du projet de développement de la commune à l'horizon 15-20 ans, en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, ainsi qu'avec les projets et ambitions de l'équipe municipale.

Les grandes orientations retenues pour le développement de Robion à l'horizon 2025 sont établies au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui s'appuie sur trois orientations-cadres, déclinés en plusieurs objectifs.



## ORIENTATION 2

### Valoriser Robion comme village attractif au cadre de vie de qualité

Le Village de Robion a su conserver, en parallèle de son développement, son identité rurale et un cadre de vie de qualité. A travers son projet à l'horizon 2025, la commune entend planifier un développement urbain maîtrisé, préservant et valorisant ces atouts.

#### Objectifs

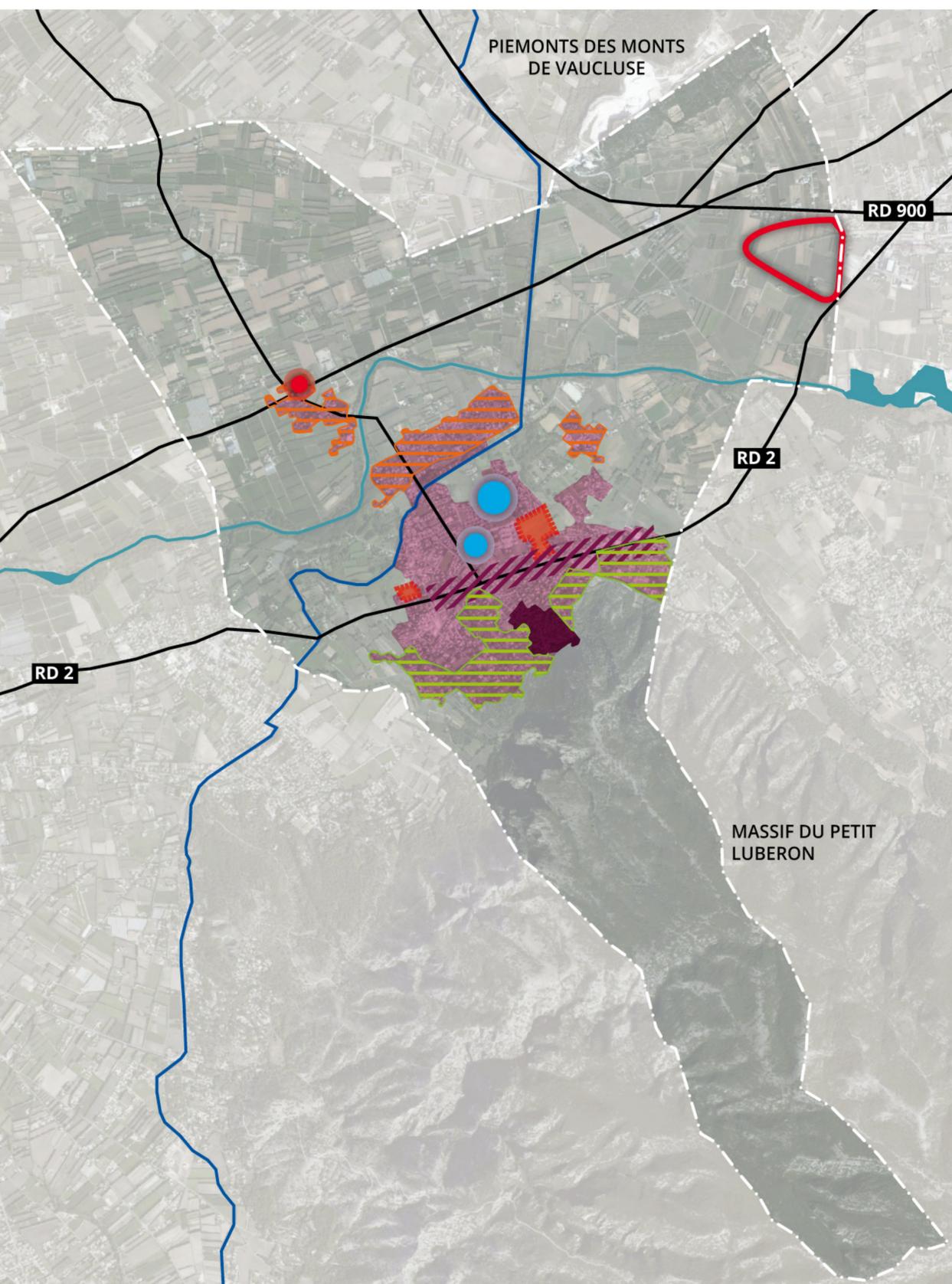
**Maintenir** une croissance démographique équilibré et stable.

**Assurer** une production diversifiée en logement et limiter l'étalement urbain par la recherche de formes urbaines nouvelles.

**Définir** des limites claires à l'urbanisation.

**Encadrer** le développement urbain.

**Maîtrise** l'implantation des constructions nouvelles.



### Orientation 2- Valoriser Robion, comme village attractif au cadre de vie de qualité

#### O7. Un développement urbain maîtrisé, préservant les atouts du territoire

Densification et structuration plus affirmée au sein des espaces centraux et des pôles d'équipements structurants

Centre villageois

Traversée de Robion

Equipements structurants

Densification et structuration intermédiaire au sein de transition

Densification et structuration maîtrisée dans les espaces périphériques et notamment ceux :

Caractérisés par des intérêts écologiques et paysagers particuliers et concernés par l'aléa feu de forêt

Concernés par le risque inondation

*Et/ou ne bénéficiant pas d'une desserte par la voirie et les réseaux adaptées à une densification plus importante*

Possible reconversion de l'ancienne usine d'engrais Manon au quartier Plan de Robion (OAP)

#### O8. Une organisation et une structuration du développement futur de la commune

Planifier des extensions urbaines mesurées, ainsi qu'un développement organisé et structuré, et moins consommateur d'espace

Extension au niveau du village vocation principalement résidentielle : densité minimale de 25 logements/ha ; Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ; respect des principes de mixité sociale et mixité des formes urbaines

Extension au niveau du secteur "Moulin d'Oise", en conformance de Coustellet Projet intercommunal en réflexion

Encadrement et structuration de l'urbanisation des espaces interstitiels stratégiques en bordure de la traversée de Robion (OAP) Urbanisation circonscrite à l'enveloppe actuellement bâtie au niveau du quartier Plan de Robion

0 500 1 000 m

Sources : G2C territoires

**Croissance à +1,4%/an**  
entre 4 900 et 5 000 habitants

**Densification du village**

**5 ha en extension**  
sous forme d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

**300 logements**  
supplémentaires à produire en densification et en extension

**Mixité sociale et des formes urbaines**

L'étape-clé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme consiste en la définition du projet de développement de la commune à l'horizon 15-20 ans, en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, ainsi qu'avec les projets et ambitions de l'équipe municipale.

Les grandes orientations retenues pour le développement de Robion à l'horizon 2025 sont établies au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui s'appuie sur trois orientations-cadres, déclinés en plusieurs objectifs.



## Objectifs

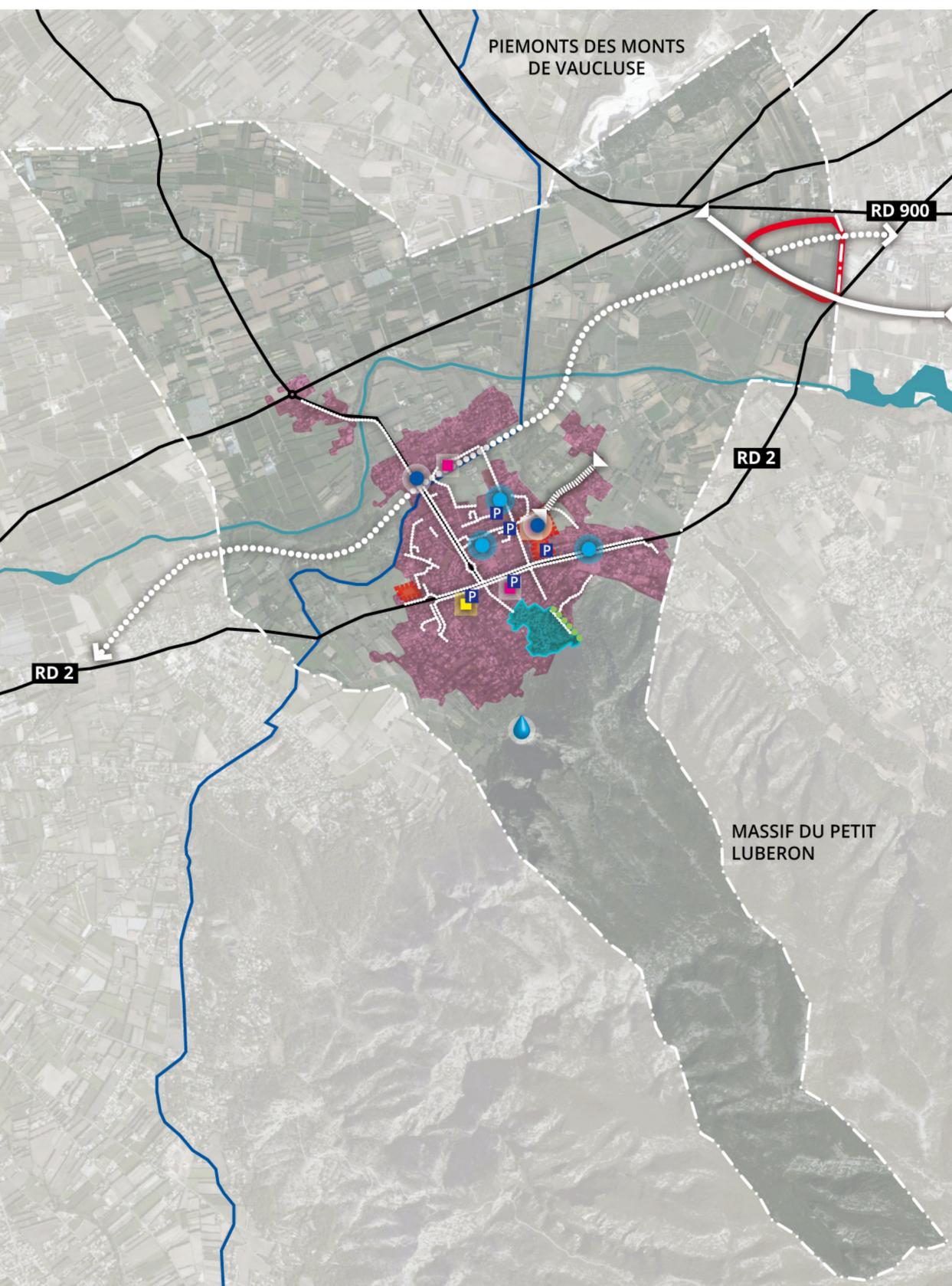
## ORIENTATION 2 Valoriser Robion comme village attractif au cadre de vie de qualité

Afin de répondre aux besoins et attentes des Robionnais, et en vue d'accompagner l'évolution démographique projetée à l'horizon 2025, la commune entend maintenir et conforter la qualité du cadre de vie qui caractérise Robion.

Conforter l'offre en équipement communale permettant de répondre aux besoins des populations.

Etablir un développement en adéquation avec la desserte actuelle ou projetée par les réseaux avec l'offre en équipement.

Conforter l'offre en stationnement au sein de l'enveloppe urbaine.



### Orientation 2- Valoriser Robion, comme village attractif au cadre de vie de qualité

#### O9. Une affirmation de la "qualité de vivre" sur Robion

Confortement de l'offre en équipement

- Equipements et pôle d'équipements structurants à conforter
- Secteurs identifiés pour accueillir potentiellement de nouveaux équipements publics en fonction des besoins liés à l'évolution de la population communale, anticipation des besoins à plus long terme

Aménagement d'espaces collectifs, support de la vie sociale de Robion

- Espace public/collectif existant à restructurer
- Nouvel espace public/collectif à aménager
- Espace public existant à requalifier, avenue du Luberon
- Site "Source du Boulon", à affirmer comme espace porteur de lien social

Amélioration des déplacements et du stationnement sur la commune

- Amélioration des déplacements motorisés au sein des enveloppes bâties actuelles
- Structuration du secteur du Moulin d'Oise  
*Projet intercommunal en réflexion*
- Projet de déviation de la RD 900
- Organisation et structuration des zones d'extension urbaine (bouclage de voirie...)
- Aménagement à plus long terme d'une voie transversale piétonne est-ouest entre la rue A. Camus et l'avenue X. de Fourvière
- Confortement de l'offre en stationnement secteurs identifiés pouvant potentiellement accueillir des espaces de stationnement supplémentaires (non exhaustif)
- Aménagements existants en faveur des déplacements "doux" - Piétons et cycles
- Projet d'extension de la vélo-route du Calavon - (emprise de l'ancienne voie ferrée), future "colonne vertébrale" du réseau de liaisons douces de Robion
- Liaison douces complémentaires à à conforter ou à réaliser (non exhaustif)

0 500 1 000 m

**Equipements structurants**  
*sportifs, scolaires, loisirs*

**Espaces collectifs**  
*support de vie sociale*

**Stationnement**  
*aire de covoiturage*

**Cheminements doux**  
*Réseau de venelles piétonnes, vélo-route*

L'étape-clé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme consiste en la définition du projet de développement de la commune à l'horizon 15-20 ans, en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, ainsi qu'avec les projets et ambitions de l'équipe municipale.

Les grandes orientations retenues pour le développement de Robion à l'horizon 2025 sont établies au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui s'appuie sur trois orientations-cadres, déclinés en plusieurs objectifs.

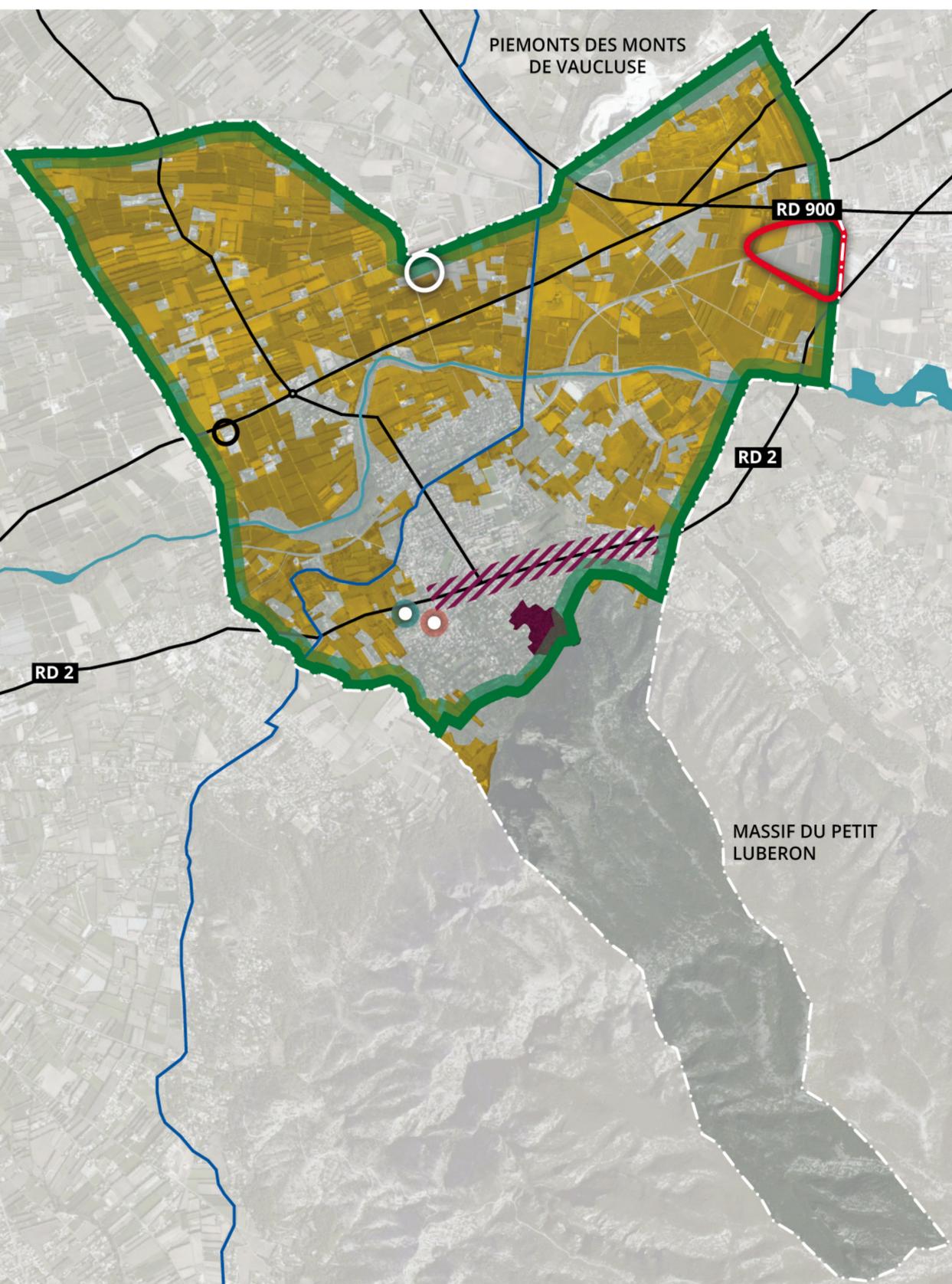
## Objectifs

### ORIENTATION 3 Affirmer Robion comme composante dynamique de l'attractivité économique locale

De part sa localisation stratégique, Robion constitue une composante dynamique de l'attractivité économique et touristique. A travers son projet de développement, la commune souhaite conforter cette position en vue d'accompagner l'évolution démographique par la création d'emplois.

**Concilier** maintien/développement des activités économiques dans la plaine agricole et préservation du potentiel agricole de Robion.

**Accompagner** le développement démographique projeté d'un maintien et d'un confortement de la structure économique communale.



### Orientation 3 - Affirmer Robion, comme composante dynamique de l'attractivité économique locale et intercommunale

**O10. Une pérennisation de l'agriculture, composante fondamentale de l'identité rurale de Robion**

■ Préserver les activités agricoles et définir un cadre réglementaire adapté

**O11. Un maintien du dynamisme et de l'attractivité des espaces économiques actuels**

▨ Maintenir et conforter la traversée de Robion en appui sur une mixité des fonctions

○ Affirmer la vocation de la Zone d'Activité du Sablon en complément de la traversée de Robion

■ Maintenir et renforcer les activités commerciales et de services dans le vieux village et les espaces intermédiaires le connectant à la traversée de Robion

○ Permettre la délocalisation de l'unité de production du CAT 'La Roumanière'

○ Pérenniser le site d'activités économiques non agricoles au sein de la plaine agricole dans le cadre établi par la législation en vigueur

**O12. Un développement et une diversification de l'armature économique communale**

▭ Conforter le hameau de Coustellet via une extension à vocation mixte au niveau du secteur "Moulin d'Oise"  
*Projet intercommunal en réflexion*

**O13. Une définition d'une stratégie touristique compatible avec l'identité rurale de Robion**

▭ Pérenniser les structures d'hébergements touristiques existantes, conforter et diversifier l'offre en hébergement touristique de Robion

○ Pérenniser l'aire d'hébergement touristique dans la plaine du Coulon

■ Maintenir le patrimoine bâti (bastides...) via leur possible reconversion à vocation touristique (gîtes/chambres d'hôtes...) sous condition

0 500 1 000 m

Sources : G2C territoires

#### Terroir agricole

affirmation de la vocation et développement localisé des activités non agricoles

#### Commerces de proximité

traversée de Robion, Coeur du village

#### Hameau de Coustellet

Projet intercommunal inscrit au SCoT

#### Stratégie touristique

Hébergements touristique, développement agri-tourisme